

Incantations médico-magiques en Savoie / A. van Gennep.

Contributors

Gennep, Arnold van, 1873-1957.

Publication/Creation

Annecy : Imprimerie Commerciale, 1928.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/y4w85p8a>



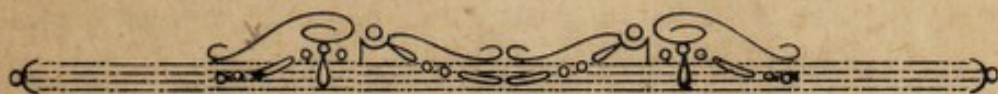
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

à M. Molcolm

cordial hommage de

A. VAN GENNEP

DOCTEUR ÈS-LETTRES



Incantations médico - magiques en Savoie



ANNECY

IMPRIMERIE COMMERCIALE

1928

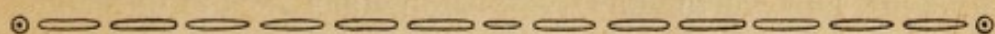
B. IV. 24

Extrait

de la Revue *Annecy, Lac d'Annecy*
et Vallée de Thônes.

Année 1928.

Incantations médico-magiques en Savoie



La médecine populaire n'a encore été que peu étudiée en Savoie. Alors que pour la Suisse romande ou la Franche-Comté, la Bretagne ou la Guyenne, on possède des recueils importants sur ce sujet, pour la Savoie on ne peut guère citer qu'une brochure de feu le D^r Chabert sur *l'Emploi populaire des Plantes Sauvages en Savoie* (1), travail fait plutôt du point de vue du botaniste que de celui du folkloriste.

Il est vrai que la médecine populaire est très difficile à connaître ; car elle s'exerce à l'aide de *secrets* que quelques hommes, les rebouteurs notamment, et davantage de vieilles femmes se transmettent en grand mystère. Ces *secrets* proviennent parfois de livres de médecine des dix-septième et dix-huitième siècles ; d'autres touchent plus ou moins à la magie et à la sorcellerie. En Savoie comme ailleurs, on distingue une magie blanche, qui est bienfaisante, et une magie noire, par laquelle on fait « sécher » les hommes et les bêtes, on arrête le lait, on détermine des maladies, des épidémies, des incendies.

Dans beaucoup de villages, on conserve dans une famille ou une autre un recueil de recettes plus ou moins scientifiques, auquel je donnerai leur nom ancien de *Livres de Meige*, ce mot *meige* étant le doublet populaire dérivé de *medicum*.

Certains remèdes agissent à eux seuls, de par leur vertu magique curative, tels ceux qui sont faits avec les herbes récoltées au matin de la Saint-Jean (eau de noix, liqueurs de millepertuis, d'armoise et d'absinthe, de génépi, etc.). D'autres doivent être accompagnées de la récitation d'une formule. Enfin il existe aussi des formules qui agissent sans intervention d'un remède.

Grâce à l'intervention de mon collègue et ami, M. Emile Vuarnet, de Messery, en Haute-Savoie, il m'est possible de publier ici quelques-unes de ces formules qui, malgré l'adjonction d'éléments chrétiens, présentent un carac-

(1) Chambéry, chez l'auteur, 1897.

tière manifeste de magie directe, c'est-à-dire de coercition, puisque leur vertu curative réside dans la simple récitation. Il n'est même pas nécessaire que la formule soit récitée par une certaine personne qui serait douée de pouvoirs spéciaux. Chacun peut la dire, en observant pourtant certaines règles.

Voici donc ces textes, qui tous proviennent du Chablais et que je comparerai à des formules de même ordre de la Suisse romande. Resterait à savoir si des formules semblables étaient, ou sont encore, en usage dans d'autres régions de la Savoie. C'est probable, car dans un assez grand nombre de nos villages on est obligé de se passer de médecin et de se soigner d'abord selon les anciennes coutumes. Les distances sont grandes, les communications souvent difficiles et, vu le montant des honoraires, on ne fait venir le médecin que dans des cas graves.

Les formules recueillies ne s'appliquent d'ailleurs qu'à des accidents d'une gravité relative, mais communs dans la vie rurale. L'un des plus fréquents est la brûlure. Pour « couper » une brûlure, on dit à **Lullin** :

1. *Grand feu ardent arrête-toi ; abaisse ta chaleur ; je te conjure à perdre toute la force comme Notre Seigneur Jésus-Christ la perdit le jour du Vendredi Saint.*

Cette conjuration doit se réciter trois fois ; et chaque fois on doit faire un signe de croix sur la brûlure ; puis on doit réciter cinq *Pater*.

Une formule d'**Yvoire** met en scène saint Laurent, certainement à cause de son supplice :

2. *Saint Laurent étendu sur une grille de fer voyant venir le Sauveur à lui, saint Laurent fut guéri. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.*

En récitant cette formule, il faut avec le doigt faire le tour du mal en faisant des signes de croix sur la brûlure.

Une variante de **Sciez** dit :

3. *Saint Laurent couché sur une grille en forme de N. S. J. C. ; il revient avec ta main forte, il renvoie les douleurs de chaud et de froid. Au nom de Dieu, du P., du F. et du S.-E.*

A **Messery** la formule est plus simple :

4. *Au nom du P., du F. et du S.-E., un Tel (par ex. Paul M...) je t'enlève la brûlure qui te brûle. Au nom du P., du F. et du S.-E.*

On répète trois fois et chaque fois on fait sur la brû-

lure un signe de croix, non pas avec un doigt, mais avec la main. Cette formule est encore employée par une vieille femme, de 70 ans, qui la tenait d'un homme, mort il y a plus de 50 ans.

L'analyse permet de discerner trois types : dans la formule 4, le guérisseur agit directement, grâce à la force incluse à la fois en lui-même et dans les mots assemblés ; dans la formule 1, il s'adresse au feu comme à une puissance personnifiée et lui fait peur, en l'objurgant et en lui rappelant un terme de comparaison sacré ; enfin, les formules 2 et 3 sont narratives et descriptives. L'examen des incantations, prières ou charmes recueillis dans la Suisse romande (2) prouve que ces mêmes types (et quelques autres qui ne se rencontrent pas en Savoie) sont aussi classiques les uns que les autres.

En ce qui concerne les incantations contre les brûlures, je ne trouve que peu de matériaux de comparaison. Une formule en usage dans le Jura bernois (localité non indiquée) remplace Jésus-Christ par Judas :

Feu, perds ta chaleur comme Judas perdit sa couleur lorsqu'il trahit N.-S. au Jardin des Oliviers.

Puis on souffle sur la brûlure (3).

A Rossinière, la même prière se termine par *Au nom*, etc., mais on doit la dire trois fois, en soufflant aussi trois fois sur la brûlure (4) ; il en est de même à Glère (5) ; dans ces deux cas, il n'est pas question du Jardin des

(2) Voici une bibliographie comparative qui est loin d'être complète, mais qui suffit au but qu'on se propose ici :

A. Millioud, *Un livre de Meige vandois*, Archives Suisses des Traditions populaires, t. X (1906), p. 44-58.

A. Rossat, *Prières patoises*, A. S. T. P. ; t. XI (1907), p. 209-23.

Ed. Lambelet, *Les croyances populaires au Pays d'En-Haut (Grugère)*, A. S. T. P., t. XII (1908), p. 95-114.

Maxime Reymond, *Remèdes et recettes d'autrefois*, A. S. T. P., t. XIV (1910), p. 257-267.

E. Grepin *Médecine populaire*, Schweizer Volkskunde, 1911, p. 11.

F. Fridelance, *Anciennes prières, « soignements » ou secrets pour guérir certaines maladies*, A. S. T. P., t. XVIII (1914), p. 1-6.

A. Rossat, *Recettes et remèdes secrets*, A. S. T. P., t. XVIII (1912), p. 117-118.

Jean Roux, *Vieilles prières*, Schweizer Volkskunde, 1920, p. 8.

J. Surdez, *Médecine populaire*, Schweizer Volkskunde, 1927, p. 35-36 et 73-75.

(3) Grepin, *loc. cit.*, p. 11.

(4) Lambelet, *Croyances*, p. 102, n° 29.

(5) Surdez, *Méd. pop.*, n° 7.

Oliviers, pas plus que dans un texte daté de 1596 : une femme Viatte, accusée de sorcellerie, à Bâle, avoua s'être servie pour guérir des gens et des bêtes du charme suivant :

*Que fut de male acquisition
D'ainsi te purge ta chaleur
Que Judas fit sa couleur
En cuidant trahir Nostre Seigneur
En nom de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit (6).*

Mes documents suisses-romands ne me fournissent pas de formules contre les brûlures où il soit parlé de saint Laurent.

Contre les hémorrhagies de tout genre (coupures, saignements de nez, pertes des femmes) on emploie, en Savoie, tantôt des remèdes proprement dits, tantôt des prières à certains saints (par exemple à saint Théodule, à saint François de Sales, etc.) et plus rarement des formules magiques : cela s'appelle « barrer le sang ».

Ainsi à Filly et à Nernier on dit aux femmes en couches :

5. *Sang reste dans tes veines; tu ne répandras pas plus de sang que la Sainte-Vierge n'en a perdu pour l'enfantement de son divin Fils. Au nom du P., du F. et du S.-E.*

Il faut dire cette formule trois fois, sans faire de signe de croix. A Filly, on peut aussi, en récitant la formule, pour lui donner plus d'efficacité, prendre un écheveau de fil, le tremper trois fois dans l'eau fraîche, et sans le tordre, le placer sous les hanches de la femme en couches. On peut enfin utiliser le remède seul sans prononcer la formule. Autrement dit, les deux procédés sont indépendants.

Une femme de Sciez a maintes fois sauvé d'hémorrhagies des femmes en couches par la récitation de la formule suivante :

6. *Je veux que s'en aille le mal que s'est faite (prénoms de la malade) comme s'en va la rosée au lever du soleil le matin sur les prés. Au nom du P., du F. et du S.-E. Le grand saint Pierre a fait le coup et le Seigneur lui a ôté. Au nom du P., du F. et du St-E.*

Dire trois fois toute cette prière. Le fait curieux est

(6) Fridelance, *Anciennes prières*, p. 5.

que cette vieille femme de Sciez ne se rend pas chez la malade, mais récite la formule chez elle ; puis elle dit aux gens qui sont venus l'avertir : « Retournez chez vous, la malade est guérie ». Les gens du pays sont unanimes à affirmer que l'hémorragie s'est toujours arrêtée au moment même de la récitation.

Aux Gets et à Morzine, on fait d'abord un signe de croix avec le pouce, puis on dit :

7. *Terre au nom de saint Jean, ne touche ni pierre ni sang, que la Croix du Sauveur soit dedans. Au nom du P., du F. et du S.-E.*

Puis on fait de nouveau un signe de croix avec le pouce.

Les deux formules suivantes mettent en scène Jésus-Christ, par allusion au sang qui coulait de ses plaies ; la première est en usage à Draillant, la seconde à Yvoire :

8. *Sang de Jésus fils de l'homme retourne d'où tu viens comme Judas sur le Calvaire perdit sa couleur lorsqu'il trahit N. S. J.-C. Amen.*

9. *Au nom de Dieu, du P., du F. et du S.-E., mon Jésus rouge qui dégoutte ne dégoutte pas plus que les veines ne dégouttaient au corps de J.-C. notre Seigneur à la Croix. Arrête-toi tout court et que les veines se ferment la gorge. Au nom de Dieu et du P. et du F. et du S.-E. à mon Jésus.*

A notre formule 5, on peut comparer celle qui est en usage à Miécourt, dans le Jura bernois :

Je te conjure de retenir ton sang comme la Sainte Vierge Marie a retenu le sien dans sa sainte virginité.

Pour que cette incantation soit efficace, il faut prendre la main de la patiente ou de la personne qui vient vous chercher et dire ensuite 3 *Pater* et 3 *Ave* en l'honneur de la Trinité (7).

J. Surdez a obtenu à Glère une prière semblable :

O glorieux saint Genut, arrête le sang à N... (personne ou animal) et qu'il soit arrêté, arrêté et arrête-le tout comme la Sainte-Vierge a arrêté sa virginité.

Il faut dire ensuite 25 *Ave* (8).

Notre formule 6 est une incantation directe, au moins dans sa première partie. La comparaison de la rapidité de disparition du mal à celle de la rosée est un élément incantatoire assez fréquent (9). Mais il se peut que

(8) Surdez, *Méd. pop.*, p. 35, n° 2.

(9) Millioud, *Livre de Meige*, p. 45.

ces textes soient tronqués ; car en règle générale, la rosée ne disparaît vraiment vite qu'au matin de la Saint-Jean et possède alors une force magique spéciale (10). Ceci est visible dans la formule suivante du canton de Vaud, qui servait à « lever l'envie » ou tout autre mal des bêtes et des gens :

Au nom de Dieu. Set autan come mau de malheur (sic !) je te commande de par la charge, de par la puissance que Dieu m'a donné et commandé que tu dois aller bas de sur cette bête, que tu ne lui portes aucune part de sur son corps ni de sur sa chair ni sur son sang, ni en ses os, pas mais (plus, magis) que la rosée ne porte sur le pré le jour de la Saint Jean quand le soleil l'a élevé bien clair. Au nom de, etc. Amen (11).

A notre formule 7, je n'ai pas trouvé de parallèle en Suisse romande.

La formule 8 fait intervenir une comparaison déjà rencontrée ci-dessus contre les brûlures. Avec la formule 9, elle appartient à une série relativement riche, dont l'idée fondamentale est l'identification du malade qui saigne à Jésus crucifié. Voici un autre exemple, provenant de Rougemont (Gruyère) :

Reine des veines, tiens, tiens tiens-toi bien dans tes veines comme N. S. a tenu son sang sur l'arbre de la Croix (2).

Peut-être le prototype de cette série est-il, comme le pense Lambelet, l'incantation latine suivante, qui date du moyen-âge et qui est encore en usage à Rossinière (Gruyère) :

Sanguis mae in te — sicut Christus in se.

Sanguis mane in tua vena — sicut Christus in sua poena.

Sanguis mane fixus — sicut Christus quando fuit crucifixus (13).

Malgré cet élément commun, aucun des textes suisses romands ne correspond exactement à notre formule 9.

Un type tout différent de formules, qui jusqu'ici n'est pas représenté en Savoie, fait intervenir contre les hémor-

(10) Voir mon mémoire sur la Saint-Jean en Savoie, Journal de Psychologie, 1927, p. 59-60.

(11) Millioud, *Livre de Meige*, p. 47.

(12) Lambelet, *Croyances*, p. 98.

(13) Rossat, *Recettes*, p. 118, N° 12 ; Lambelet, *loc. cit.*, p. 99 ; Gabbud, *Lourtier*, p. 241 ; Surdez, N° 3.

ragies trois personnages (anges, frères, rois mages, etc.), ou trois objets (étoiles, herbes, etc.) (14). Voici un exemple :

Nous sommes trois frères sur la terre; le premier dit : saigne ; le second dit : arrête ; le troisième dit : étouffe. Au nom, etc. Amen (15).

Pour « lever » les foulures et les entorses des gens et des bêtes, on connaît à **Yvoire**, depuis des temps anciens, la formule suivante :

10. *Mon Sauveur et mon Dieu, fils unique du Père, lumière du monde, vous qui avez guéri le lépreux, faites que par votre grâce cette foulure disparaisse comme la rosée de dessus les prés. Au nom de P., du F. et du S.-E.*

En prononçant ces paroles on doit faire sur la foulure ou l'entorse de petits signes de croix avec le pouce et la main droite.

La vieille femme qui connaît cette formule fut priée, un jour, de lever l'entorse à un bœuf appartenant à un habitant de Messery ; elle vint, récita sa formule et deux jours après, l'entorse du bœuf était guérie.

Aux **Gets** et à **Morzine**, pour guérir une entorse, on pose le pouce sur la partie malade et on fait le tour du membre sans l'ôter ; puis on fait un signe de croix, toujours avec le pouce, et on dit :

11. *Antex et Antex et Super Antex. Au nom du P., du F. et du S.-E.*

Après quoi on fait de nouveau un signe de croix avec le pouce.

Notre formule 10 fait intervenir comme terme de comparaison la rosée qui s'évapore, dont j'ai parlé ci-dessus.

Je ne trouve pas de parallèles en Suisse romande avec l'allusion à saint Lazare ; peut-être celle-ci prouve-t-elle que la prière était anciennement destinée à guérir autre chose que des entorses, bien que la formule évangélique

(14) Lambelet, *loc. cit.*, p. 97-98 ; Rossat, *Prières*, p. 234, N° 7 (Montbéliard) ; Surdez, *Méd. pop.*, p. 35.

(15) Lambelet, *loc. cit.*, p. 98. Dans un procès de sorcellerie (en Suisse, non localisé) est donnée la formule suivante : *por li pissement de sanc dou bestal : sur la fosse nostre seigneur. Il y a trois fleurs ; l'une de grâce, l'autre de volonté, Et l'autre por li sanc guarir. Que tant il tombe de goutte. Que nostre Sire Dieu il déboute De son mal que fait perir ;* Fridelance, *loc. cit.*, p. 5-6.

« lève-toi et marche ! » puisse lui avoir servi de point de départ.

Un parallèle à notre formule 11 se rencontre dans le Jura bernois ; Rossat l'a noté d'après un manuscrit de la fin du dix-huitième siècle conservé à Charmoille :

Anté (signe de croix) *Super Anté* (s. de cr.) et *Super Antété* (s. de cr.).

Elle peut servir aussi contre les coliques et les maux de dents. Pour guérir une entorse il faut, en la prononçant, faire les signes de croix avec le pied gauche, en touchant la partie malade ; pour les autres maux, il faut faire de même avec la main gauche (16).

Une variante, également publiée par Rossat, groupe autrement les mots cabalistiques :

(S. de cr.) *Anté* (s. de cr.) *Supéré* (s. de cr.) *Anté* (s. de cr.) *Supéré* (s. de cr.) *Antété* (s. de cr.) *Supéré* (s. de cr.).

Cette prière doit se dire trois fois ; elle semble avoir été à Charmoille l'incantation, le *secret*, par excellence (17).

Aux Bayards (canton de Neuchâtel) il ne reste qu'un seul élément verbal :

Au nom du P. et du F. Entété (s. de cr.) *Entété* (s. de cr.) *Entété* (s. de cr.) et son Père. *Entété* (s. de cr.) *Entété* (s. de cr.) *Au nom du P. et du F. et du S.-E. Amen.*

Avant de dire cette prière, il faut se déchausser du pied gauche afin de faire les signes de croix avec l'orteil sur la « jointe endommagée » ; la prière doit se dire trois fois ; si pourtant il se trouve des « jointes » que l'on ne peut pas toucher avec le pied, on peut se servir de la main gauche, en faisant toujours la croix, comme il est dit, sur les « jointes » (18).

Des prescriptions identiques concernant les signes de croix et l'attouchement avec le pied sont données dans un livre de recettes médicales trouvé non loin de Lausanne et datant de la fin du XVIII^e siècle : « Pour guérir entorses de pied tant à l'homme qu'au cheval, il faut au plus vite, avant que l'enflure commence, soit l'inflammation, que le médecin déchausse son pied gauche, s'en serve pour toucher trois fois le pied au dessous de l'entorse, en forme de signe de croix, en prononçant les paroles suivantes : à

(16) Rossat, *Recettes*, p. 117.

(17) *Ibidem*, p. 118.

(18) Roux, *Vieilles prières*. N^o 1.

la première fois il dira *ante* (signe de croix); à la deuxième fois *antete* (signe de croix); à la troisième fois *superantete* (signe de croix); *soi fransé* : *devant, avant toi, au devant de toi* » (19).

Il faut enfin voir, peut-être, une déformation des mêmes termes dans une prière recueillie à Rougemont (Gruyère):

Entre et Surentre, Au nom du P., etc. Amen (20).

Par comparaison, il semble que la formule savoyarde avec *antex* et *superantex* soit la plus proche de l'original cabalistique.

A **Yvoire**, pour ôter les taches à l'œil, on répète trois fois la formule suivante :

12. *Tache qui es tache, va-t-en comme la rosée s'en va le matin de dessus les prés. Je te jure par mon Dieu de toi-même que ta guérison te soit accordée par le P., le F. et le S.-E.*

Il a été déjà parlé de la comparaison à la rosée; pour le reste, la formule est simple et appartient à un type connu qui sert dans toutes les circonstances; ainsi à Rougemont (Gruyère), pour guérir une inflammation, on dit :

Je te fais pour le chaud; que le chaud s'en aille. Au nom du Père, etc. Amen (21).

Les incantations contre les maux d'yeux sont assez nombreuses en Suisse romande; plusieurs d'entre elles sont du type narratif (22) dont je n'ai pas d'exemple en Savoie.

Mais il n'y a pas à craindre que les maladies; il y a aussi ce qu'en termes courants on nomme le *mauvais œil* et qui se dit, en Savoie, le « *coup d'œil* », expression intéressante en ce qu'elle conserve ici un sens étymologique précis; le regard de certaines personnes est assimilé à une arme qui cause des blessures. D'où la forme curieuse de l'incantation suivante, notée à **Yvoire** :

13. *Les soldats d'Hérode enfoncèrent une couronne d'épines dans la tête de N. S. et il en ressentit une grande douleur. Point, Point, Point. C'est de ce point que N. S. a été point. Au nom de Jésus couronné fais que ce coup se*

(19) Millioud, *Livre de Meige*, p. 52.

(20) Lambelet, *Croyances*, p. 103, N° 34.

(21) Lambelet, *Croyances*, p. 103, N° 31.

(22) Fridelance, *Anciennes prières*, p. 6; Lambelet, *Croyances*, p. 101-102; Reymond, *Remèdes*, p. 260.

détache des yeux de cette personne. Au nom de Dieu, du P., du F. et du S.-E.

M. Vuarnet ayant communiqué cette formule narrative à M. Duchêne, avocat et maire de Nernier, celui-ci proposa d'écrire *Point, Poinct, Poing*, et de voir dans l'allitération une sorte de jeu de mots. Mais une prière magique recueillie à Château d'Oex prouve que le seul sens admissible est celui de *percé*, qui est normal :

Point et oint et aussi bien point et oint comme N. S. J. C. a été point et oint sur la croix. Au nom, etc. (23).

Il est vrai que cette prière sert à guérir les maux d'yeux ; mais on sait par l'ethnographie et le folklore comparés que le propre du mauvais œil et de l'action magique en général est de pénétrer, de percer ; de là l'emploi des amulettes pointues. D'ailleurs le début de la formule savoyarde prouve, par l'appel aux épines de la Sainte Couronne, que l'idée fondamentale de l'incantation est bien une percée ; et sa fin indique qu'on regarde le « coup d'œil » comme une sorte de flèche ; c'est pourquoi on demande que l'œil du sorcier ou de la personne malintentionnée en soit privée.

Voici enfin une formule incantatoire qui sert à « barrer » le feu ; elle vient de **Filly**, mais semble connue aussi à **Messery** et ailleurs dans la région :

14. *Feu tu ne seras plus feu, tu iras le matin dans les airs et tu suivras les eaux. Au nom du P., du F. et du S.-E.*

Cette formule doit être dite au moins trois fois ; mais sept fois valent mieux ; il faut alors, à chaque fois, passer une eau courante.

Il paraît qu'à lui seul déjà ce passage de sept eaux courantes a la puissance de « barrer le feu ». En effet, l'oncle de M. Vuarnet, qui connaissait des « secrets » que malheureusement il a emportés dans la tombe, possédait, à **Nernier**, une maison attenante à une tannerie où le feu prit en 1894 ; il passa toute la nuit dehors et revint au matin éreinté ; il avait traversé les sept eaux courantes, ce qui l'avait forcé à marcher depuis Nernier jusqu'à **Marclaz**, près **Thonon**. Le fait est que sa maison ne brûla pas. Le procédé magique des sept eaux à traverser m'est d'ailleurs signalé dans d'autres régions de la Savoie. Qu'il y ait eu de tous temps des personnes capables de « barrer

(23) *Lambelet, Croyances*, p. 101-102, N° 24 et note.

le feu » est aussi certifié par un passage des *Constitutions synodales* de saint François de Sales.

Mes documents suisses-romands ne m'indiquent pas la nécessité de passer sept eaux courantes.

La formule de Filly est du type objurgatoire simple ; au lieu que les formules en usage dans le canton de Vaud, d'après un recueil d'Aigle du XVIII^e siècle (24), et à Château d'Œx, Rougemont, etc., de nos jours (25), sont narratives.

Au type objurgatoire direct appartient la formule suivante, recueillie à Charmoille (Jura bernois) :

Soit Feu Rouge, soit Feu Blanc, soit Feu Noir, Feu apaise ta fureur comme ont fait les Juifs en attachant N. S. J. C. sur l'arbre de la Croix.

On répète ces paroles trois fois et à chaque fois on fait le signe de croix (26).

Les formules recueillies jusqu'ici par M. Emile Vuarnet ne concernent en somme que peu de maladies. En Suisse romande ont été notées des incantations médico-magiques bien plus variées, contre les fièvres, les coliques, les rhumatismes, les plaies, les chauds-et-froids, les vers, les maux blancs, les verrues et même les taches de rousseur. Rien ne s'oppose à ce qu'en Savoie aussi on ait « marmotté des paroles » contre ces divers maux et bien d'autres encore, comme les voleurs et l'impuissance sexuelle. Il existait même autrefois, dans le canton de Vaud, un charme « pour faire autant de chemin dans une heure que dans un jour », exploit que nos aviateurs accomplissent maintenant sans moyens magiques : il suffisait d'inscrire sur un parchemin, qu'on mettait sous la selle de son cheval, et de dire une fois en route :

Averiorel gurpniel baduit gacies vionniel (27) ;

ou encore :

Gaspar, Melchior, Merchisant (28).

Le classement des formules médico-magiques d'après la maladie n'est jamais qu'approximatif ; elles sont en réalité, sauf les cas où la maladie est nommée, transpo-

(24) Reymond, *Remèdes*, p. 266-267.

(25) Lambelet, *Croyances*, p. 107-108.

(26) Rossat, *Recettes*, p. 118.

(27) Millioud, *Livre de Meige*, p. 50-51.

(28) *Ibidem*, p. 56.

sables selon les besoins du moment. On a signalé ci-dessus une prière contre les brûlures où se rencontre le nom de Judas ; une formule identique sert dans le canton de Neuchâtel à guérir le *laquet* (en français *tournis*). De même la prière de Charmoille avec *Anté* sert contre trois sortes de maux.

La formule savoyarde N° 10, qui sert à **Yvoire** contre les foulures et les entorses, vaut aussi contre les dartres dans la même paroisse et ailleurs.

Il suffit parfois de changer le nom de la maladie pour avoir une sorte de passe-partout ; ainsi une formule, notée par Lambelet (N° 24), contre les maux d'yeux est bonne contre les dartres, pourvu qu'on ajoute :

Dierdes, et puis Dierdes, allez-vous en dans votre maison neuve, etc. (Lambelet N° 23).

Il se pourrait par suite que les spécifications indiquées à M. Vuarnet ne soient valables que par rapport à certaines personnes et à certains villages. Je signale simplement le fait afin de faciliter les observations à venir.

Bien d'autres éléments de ces incantations mériteraient d'être discutés, par exemple la triple répétition ; la nécessité de la formule *Au nom de*, etc. ; la suppression de l'*Amen* final ; et dans certains cas, la nécessité absolue d'un contact, comme si celui-ci servait à faire passer dans le patient la vertu des paroles spéciales. Mais cette étude entraînerait trop loin.

Du moins dois-je faire remarquer que les informateurs de M. Vuarnet, de très vieilles gens, ont toujours insisté sur ceci que celui qui prononce la formule ne doit pas accepter de paiement. Quand des cas de cet ordre arrivent devant les tribunaux, non seulement en Savoie mais aussi dans le reste de la France, les juges sont disposés à tenir compte aux prétendus « sorciers » de leur désintéressement. Il a été noté dans les mêmes termes dans le Jura bernois (29). Mais l'interprétation, la cause si l'on préfère, de ce refus est tout autre : accepter un paiement supprimerait net la vertu de la formule, exactement comme si on la communiquait à plus âgé que soi (fait noté par Rossat, Reymond et les autres auteurs cités).

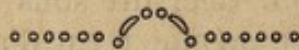
Il existe naturellement des arrangements ; l'un d'eux consiste à faire faire l'aumône « au premier pauvre que l'on rencontre », lequel peut être de connivence avec le

(29) Voir entre autres Rossat, *Prières*, p. 231 ; Lambelet, *loc. cit.*, p. 97.

« sorcier » ; ou bien à ne pas voir que l'impétrant a laissé un cadeau dans la chambre. Il faut bien vivre !... Mais on doit ajouter que maints paysans à leur aise croient sincèrement à leurs formules et à la pureté nécessaire à la conservation de leur puissance.

J'ai limité la comparaison à la Suisse romande non seulement parce que cette région a été bien mieux étudiée au point de vue folklorique que les autres régions limitrophes de la Savoie (Bresse, Dauphiné et Piémont), mais aussi parce que mes documents proviennent tous, jusqu'ici, d'un pays savoyard, le Chablais, qui est riverain du lac Léman. Jusqu'à preuve du contraire, on est donc fondé à regarder nos formules chablaisiennes comme appartenant à la même série que les formules de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et du Jura bernois. La localisation des procès de sorcellerie anciens, et surtout des personnages qui en furent les victimes, enfin l'extension de la *vauderie* ou sorcellerie en général, semblent conduire à la même appréciation. Ceci dit sous toutes réserves ; car le but principal de ce mémoire est d'attirer l'attention des Savoyards eux-mêmes sur la persistance de formules qu'on croyait, comme dit mon excellent ami et confrère Emile Vuarnet, « disparues depuis longtemps ». Il se peut que des formules semblables existent ailleurs en Savoie ; par suite il serait prématuré de vouloir dès maintenant résoudre le problème d'origines, étant sous-entendu que pour une évaluation exacte, on doit toujours tenir compte des livres anciens de médecine et de sorcellerie, notamment du *Grand* et du *Petit Albert*.





IMPRIMERIE COMMERCIALE D'ANNECY

